**BORDEREAU D'ENVOI**

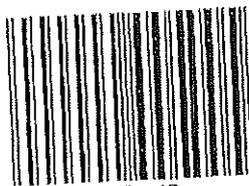
Le Maire de la Commune de BURTONCOURT,

à

PREFECTURE DE LA MOSELLE
 Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
 Bureau du contrôle de légalité
 9, place de la Préfecture
 BP 71014
 57034 METZ Cedex

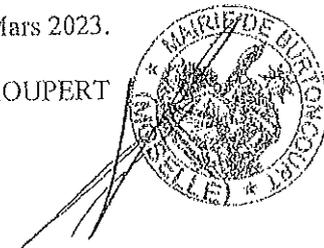
<u>DESIGNATION DES PIÈCES</u>	<u>NOMBRE</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
<u>Délibération N° 09/2023</u> : Avis méthanisation Vry.	1 exemplaire	
<u>Délibération N° 10/2023</u> : Contrat d'assurance Villasseur GROUPAMA.	1 exemplaire	
<u>Délibération N° 11/2023</u> : CLECT - Attributions de compensations.	1 exemplaire	
<u>Délibération N° 12/2023</u> : Mutualisation - Convention fourrière animale.	1 exemplaire	
<u>Délibération N° 13/2023</u> : ONF - Reboisement - Plan de relance - ATDO.	1 exemplaire	Pour contrôle de légalité
<u>Délibération N° 14/2023</u> : Vote des taux des impôts directs locaux pour 2023.	1 exemplaire	
- <u>Etat 1259 de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.</u>	1 exemplaire	
<u>Délibération N° 15/2023</u> : Budget primitif 2023.	1 exemplaire	
- <u>Budget primitif 2023</u>	1 exemplaire	
<u>Nombre total des actes transmis :</u>	9	

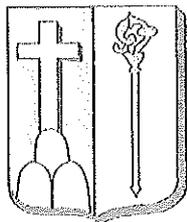
PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
 D.C.L.
 28 MARS 2023
 ARRIVÉE
 CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ



Burtoncourt, le 27 Mars 2023.

Le Maire - André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 26 Mars 2023 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 17 Mars 2023.

PRESENTS : MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / BUCHER Robert / TALFUMIER Hervé / BEAUSEROY Anabelle / HOUPERT André / MERY Nicolas / JAGER Bruno.

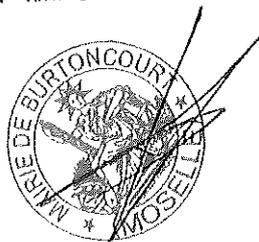
ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas / NEWEL Sabine (procuration à HOUPERT André)

N° 09 – 2023 : AVIS METHANISATION VRY.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier de consultation du public relatif à l'exploitation d'une installation de méthanisation à Vry présenté par la société SAS VRY BIO ENERGIES, n'émet pas d'observations particulières sur le dossier mit à l'enquête publique.

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 31 MARS 2023
Le Maire,

André HOUPERT

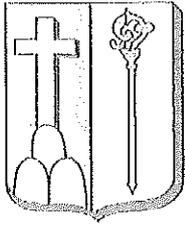


Burtoncourt, le 26 Mars 2023.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 26 Mars 2023 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 17 Mars 2023.

PRESENTS : MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / BUCHER Robert / TALFUMIER Hervé / BEAUSEROY Anabelle / HOUPERT André / MERY Nicolas / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas / NEWEL Sabine (procuration à HOUPERT André)

N° 10 – 2023 : CONTRAT D'ASSURANCE VILLASSUR GROUPAMA.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec GROUPAMA, le nouveau projet de contrat d'assurance VILLASSUR N° 132220754 pour une cotisation annuelle de 1 970.03 € HT, soit 2 166.45 € TTC, avec une date de prise d'effet des garanties au 17/02/2023.

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 31 MARS 2023
Le Maire,

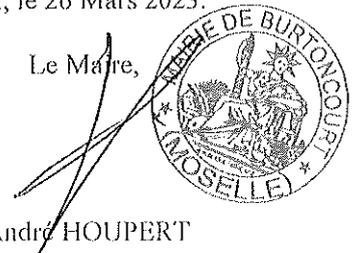
André HOUPERT

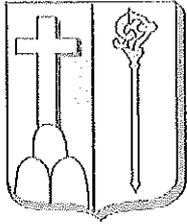


Burtoncourt, le 26 Mars 2023.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 26 Mars 2023 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 17 Mars 2023.

PRESENTS : MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / BUCHER Robert / TALFUMIER Hervé / BEAUSEROY Anabelle / HOUPERT André / MERY Nicolas / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas / NEWEL Sabine (procuration à HOUPERT André)

N° 11 – 2023 : CLECT – ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS.

Après avoir pris connaissance de la Délibération du Conseil Communautaire N°DCC2023_32 en date du 07 Mars 2023, le Conseil Municipal émet un avis favorable et prend acte de la répartition des attributions de compensations.

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 31 MARS 2023
Le Maire,

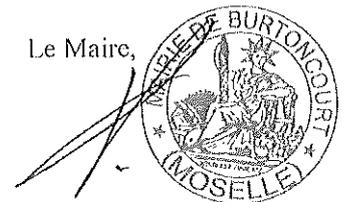
André HOUPERT

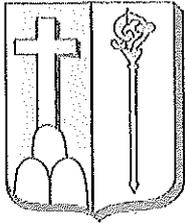


Burtoncourt, le 26 Mars 2023.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 26 Mars 2023 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 17 Mars 2023.

PRESENTS : MICHEL Daniel / BEUSEROY Raphaël / BUCHER Robert / TALFUMIER Hervé / BEUSEROY Anabelle / HOUPERT André / MERY Nicolas / JAGER Bruno.

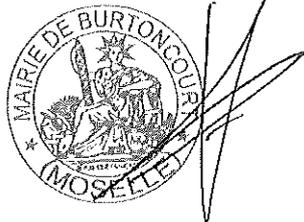
ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas / NEWEL Sabine (procuration à HOUPERT André)

N° 12 – 2023 : MUTUALISATION - CONVENTION FOURRIERE ANIMALE.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire concernant le choix d'une nouvelle fourrière animale, autorise le Maire à signer la convention tripartite avec « La Fourrière de la 2^{ème} Chance » - 14 rue du Marabout – 57270 RICHEMONT.

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 31 MARS 2023
Le Maire,

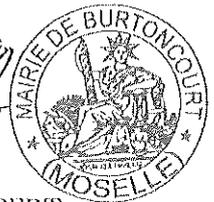
André HOUPERT

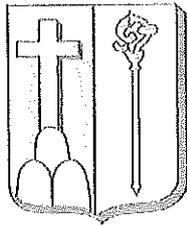


Burtoncourt, le 26 Mars 2023.

Le Maire,

André HOUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 26 Mars 2023 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 17 Mars 2023.

PRESENTS : MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / BUCHER Robert / TALFUMIER Hervé / BEAUSEROY Anabelle / HOUPERT André / MERY Nicolas / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas / NEWEL Sabine (procuration à HOUPERT André)

N° 13 – 2023 : ONF : REBOISEMENT – PLAN DE RELANCE - ATDO.

Après exposé du Maire concernant le reboisement de la parcelle 15 dans la forêt communale de Burtoncourt, le Conseil Municipal autorise le maire à signer :

- Le programme d'actions pour l'année 2023 N° PCR-23-862505-00354526 pour un montant total de 17 270.00 € HT
- Et le devis N° DEC-22-862505-00499038/12047 relatif aux travaux sylvicoles 2023 en ATDO – Reboisement plan de relance pour un montant de 3 799.82 € HT, soit 4 559.78 € TTC

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 31 MARS 2023
Le Maire,

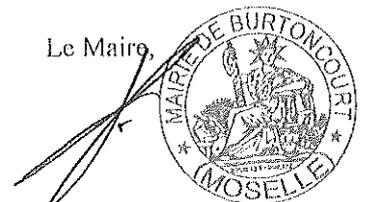
André HOUPERT



Burtoncourt, le 26 Mars 2023.

Le Maire,

André HOUPERT



Votre interlocuteur :
SYLVIE RICHARD
Tél : 03 87 77 91 78
Mél : sylvie.richard@onf.fr
Tél Portable : 06 16 30 73 39

N° DEC-22-862505-00499038 / 12047

Adresse de livraison principale Monsieur le Maire COMMUNE BURTONCOURT 57220 BURTONCOURT	Adresse client Monsieur le Maire COMMUNE BURTONCOURT 57220 BURTONCOURT
--	---

Forêt communale de BURTONCOURT Objet de la prestation : Travaux sylvicoles 2023 en ATDO (Assistant Technique à Donneur d'Ordre) - REBOISEMENTS PLAN DE RELANCE	Coordonnées Client : SIRET : 21570121000019
--	---

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT	Nature ⁽¹⁾
LOT 1 : BROYAGE ET/OU TRAVAIL DU SOL Honoraires d'ATDO-MOE <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Assistance technique à donneur d'ordre (Ref : 06-MOE-ATDO) Préparation du ou des contrats. Rédaction des fiches de chantier et sécurité. Suivi de l'exécution du chantier, contrôle de conformité des travaux aux prescriptions techniques. Organisation des opérations préalables à la réception. Examen des désordres signalés par le donneur d'ordre. 	1	FO		20,00	1 008,00	F

Pour information, veuillez trouver ci-dessous notre estimation des prestations payées directement par le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre servant, le cas échéant, de base au calcul de la rémunération :

Prestations encadrées	Quantité	Un.	Montant € HT
<input type="checkbox"/> Ouverture de cloisonnement d'exploitation au chenillard sur une largeur de 5 m (Ref : 04-CLOI-CXE03) Localisation : 15.a double passe sur le cloisonnement et sur le périmètre (en commun avec FDC Mégange)	3.21	KM	1 198,50
<input type="checkbox"/> Ouverture de cloisonnement sylvicole au chenillard dans un peuplement de moins de 3 m (Ref : 04-CLOI-CX003) Localisation : 15.a 3m de large, à faire en même temps que cloiso EXP	1.02	KM	354,24
<input type="checkbox"/> Travaux préalables à la régénération : crochetage superficiel au cultivateur à dents création de placeaux (Ref : 04-PRSO-CRO01) Localisation : 15.a 70 placeaux/Ha, 6mx6m, en quinconce, 6m entre chaque placeau	150.0	U	3 519,00
Total estimatif HT			5 071,74

Sous-total

1 008,00 € HT

LOT 2 : FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE PLANTS - DE PROTECTION INDIVIDUELLE Honoraires d'ATDO-MOE <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Assistance technique à donneur d'ordre (Ref : 06-MOE-ATDO) Préparation du ou des contrats. Rédaction des fiches de chantier et sécurité. Suivi de l'exécution du chantier, contrôle de conformité des travaux aux prescriptions techniques. Organisation des opérations préalables à la réception. Examen des désordres signalés par le donneur d'ordre. 	1	FO		20,00	2 791,82	F
---	---	----	--	-------	----------	---

Pour information, veuillez trouver ci-dessous notre estimation des prestations payées directement par le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre servant, le cas échéant, de base au calcul de la rémunération :

Prestations encadrées	Quantité	Un.	Montant € HT
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de châtaignier (Ref : 02-FP-CHT-00) Localisation : 15.a 40/60	500.0	PL	750,00
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de chêne rouge (Ref : 02-FP-CHR-00) Localisation : 15.a	500.0	PL	750,00
Total estimatif HT			9 114,00

Votre interlocuteur :
 SYLVIE RICHARD
 Tél : 03 87 77 91 78
 Mél : sylvie.richard@onf.fr
 Tél Portable : 06 16 30 73 39

N° DEC-22-862505-00499038 / 12047

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT	Nature ⁽¹⁾
Prestations encadrées		Quantité		Un.		Montant € HT
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de pins laricio de calabre traité au TRICO en pépinière (Ref : 02-FP-P.L-00) Localisation : 15.a		340.0		PL		408,00
<input type="checkbox"/> Régénération par plantation : mise en place des plants (Ref : 04-PLAN-PLA00) Localisation : 15.a yc mise en jauge		1340.0		PL		1 206,00
<input type="checkbox"/> Fourniture de protections individuelles contre le gibier : gaines (y compris 2 piquets), contre le Chevreuil (Ref : 02-FPRO-GAI02) Localisation : 15.a		1000.0		U		4 000,00
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier : pose de protections individuelles par gaines (Ref : 04-PROG-PGAI1) Localisation : 15.a		1000.0		U		2 000,00
						Total estimatif HT
						9 114,00
Sous-total						2 791,82 € HT

TVA			Total HT	3 799,82 €
Taux	Base	Montant	Total TVA ⁽²⁾	759,96 €
20,00%	3 799,82	759,96	Total TTC ⁽²⁾	4 559,78 €

Total Investissement	Total Fonctionnement
0,00 € HT	3 799,82 € HT

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. Cette offre est valable 1 mois	Devis lu et accepté pour un montant de : 3 799,82 € HT 4 559,78 € TTC ⁽²⁾
Le 02/03/2023	Transmis en retour à l'ONF pour exécution :
Responsable de l'offre XAVIER BAUER	A BURTONCOURT , le 31 MARS 2023 (Signature nom, fonction) W. Laire, André Houpert



(1) : La mention «Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire dans le respect des textes réglementaires.
 - En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.prestations.onf.fr ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr
 - Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services Forestiers (CNPTSF)
 - Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF)
 - Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(2) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative



Siège : 2B Avenue du Général Leclerc
94704 MAISONS ALFORT CEDEX
SIRET : 662 043 116 04119

Programme d'actions
pour l'année 2023
PRC 23-862505-00354526

FORÊT COMMUNALE de BURTONCOURT

Office National des Forêts AGENCE TERRITORIALE DE METZ UT PAYS MESSIN 1, rue Thomas Edison 57070 METZ Tél : 03 87 77 91 78	Destinataire Monsieur le Maire COMMUNE BURTONCOURT 57220 BURTONCOURT
Veuillez trouver ci-dessous en application de l'article D 214-21 du Code Forestier, le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de votre patrimoine forestier. Ce programme est conforme au document d'aménagement de votre forêt. Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services forestiers (CNPTSF). Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF).	

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
LOT 1 : BROYAGE ET/OU TRAVAIL DU SOL				
<input type="checkbox"/> Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée Localisation : 15.a double passe sur le cloisonnement et sur le périmètre (en commun avec FDC Mégange)	3,21	KM		F
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée Localisation : 15.a 3m de large, à faire en même temps que cloiso EXP	1,02	KM		I
<input type="checkbox"/> Travaux préalables à la régénération : crochetage au cultivateur à dents Localisation : 15.a 70 placeaux/Ha, 6mx6m, en quinconce, 6m entre chaque placeau	150,00	U		I
Sous-total			6 100,00 € HT	
LOT 1 : CONFECTION D'UNE JAUGE				
<input type="checkbox"/> Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : 15.a 2 heures de pelle+ 2 heures de chauffeur(114,24 €+73,92 €)	1,00	U		I
Sous-total			230,00 € HT	
LOT 2 : FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE PLANTS - DE PROTECTION INDIVIDUELLE				
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de châtaignier Localisation : 15.a 40/60	500,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de chêne rouge Localisation : 15.a	500,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de pins laricio Localisation : 15.a	340,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : 15.a yc mise en jauge	1 340,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Fourniture de protections individuelles contre le gibier Localisation : 15.a	1 000,00	U		I
<input type="checkbox"/> Mise en place de protections individuelles contre le gibier Localisation : 15.a	1 000,00	U		I
Sous-total			10 940,00 € HT	



Siège : 2B Avenue du Général Leclerc
94704 MAISONS ALFORT CEDEX
SIRET : 662 043 116 04119

Programme d'actions
pour l'année 2023
PRC 23-862506-00854525

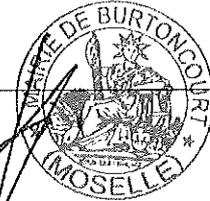
FORÊT COMMUNALE de BURTONCOURT

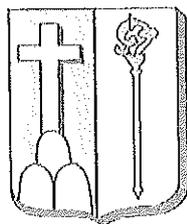
DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
Cocher les actions retenues				

Total Investissement	Total Fonctionnement	Total : 17 270,00 € HT
15 830,00 € HT	1 440,00 € HT	

(1) : La mention «I-Investissement» et «F-Fonctionnement» est purement indicative. L'affectation budgétaire reste une prérogative du propriétaire dans le respect des textes réglementaires.
Les montants indiqués intègrent, le cas échéant, une évaluation des rémunérations des maîtres d'œuvre.

Remarques de la Collectivité	
Programme non contractuel présenté par votre interlocuteur ONF, SYLVIE RICHARD Date :	Programme reçu le : 31 MARS 2023 Le représentant de la collectivité, <i>Le Maire,</i> André HAUPERT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 26 Mars 2023 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 17 Mars 2023.

PRESENTS : MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / BUCHER Robert / TALFUMIER Hervé / BEAUSEROY Anabelle / HOUPERT André / MERY Nicolas / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas / NEWEL Sabine (procuration à HOUPERT André)

N° 14 – 2023 : VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX POUR 2023.

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- **Taxe d'habitation** : 17,10 %
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 24,68 %
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 47,75 %
- (- cotisation foncière des entreprises : / %)

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Délibération certifiée exécutoire,

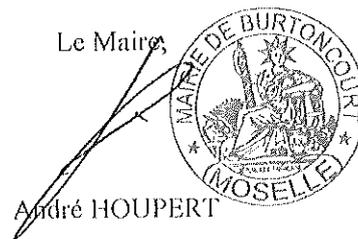
Burtoncourt, le 31 MARS 2023
 Le Maire,

André HOUPERT



Burtoncourt, le 26 Mars 2023.

Le Maire,



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
 LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

COMMUNE : 121 BURTONCOURT
 ARRONDISSEMENT : 57 METZ
 TRÉSORERIE OU SGC : TRÉSORERIE VIGY

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence 2023	Taux plafonds 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produits référence 2023	Taux votés 2023	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière bâtie (TFB)	149 001	24,68	94,98	163 900	40 451	24,68	40 451
Taxe foncière non bâties (TFNB)	17 846	47,75	134,46	19 000	9 073	47,75	9 073
Taxe d'habitation (TH)	6 008	17,10	56,23	6 435	1 100	17,10	1 100
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total				50 624	50 624		50 624
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (5 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
	8	9	
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	10	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50 624 = 1,00000	24,68	
Taxe d'habitation (TH)	50 624	47,75	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	17,10	

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
>>>	0	0	1 081	0	-10 181	13 925	11	4 825

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
50 624		4 825		55 449

À METZ
 Le 10 MARS 2023
 Pour la Direction des Finances publiques,
 ETIENNE EFFA
 DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le 26 MARS 2023
 Pour la Commune de BURTONCOURT
 U. YVON
 A. HUGERT
 Maire

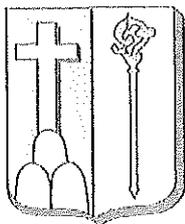
ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :	
a. Personnes de condition modeste	33	a. Par le conseil municipal	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	2 983
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	0	3. PRODUITS DES IFR	
d. Locaux industriels	0	a. Éoliennes et hydroliennes	
4. Bases exonérées :	1 048	b. Centrales électriques	
a. Taxe foncière non bâtie		c. Centrales photovoltaïques	
b. Taxe d'habitation :		d. Centrales hydrauliques	
a. Dotations pour perte de THLV		e. Centrales géothermiques	
b. Dotations pour Mayotte		f. Transformateurs électriques	3 459
c. Cotisation foncière des entreprises :		g. Stations radioélectriques	
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire		h. Installations gazières et autres	
b. Base minimum	>>>	5. RÉFORMES FISCALES	
c. Locaux industriels		Taxe d'habitation :	
d. Autres allocations		a. Fraction de TVA nationale (%)	
		b. TVA prévisionnelle	1,359996
		c. Coefficient correcteur	
		4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION	
		a. Hors résid. principales et log. vacants	6 435
		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS		6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE	
Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau :	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :	>>>
	national 11	a. National	>>>
	départemental 12	b. Communal	>>>
	11	Taux maximum :	
Taxe foncière bâtie (TFB)	38,28	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,44	b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taxe d'habitation (TH)	22,98	Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	18,94
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>		
6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...			
a. ...la diminution sans lien a été appliquée >>>			
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés >>>			



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BURTONCOURT

Séance du 26 Mars 2023 – 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Date d'envoi des convocations : Le 17 Mars 2023.

PRESENTS : MICHEL Daniel / BEAUSEROY Raphaël / BUCHER Robert / TALFUMIER Hervé / BEAUSEROY Anabelle / HOUPERT André / MERY Nicolas / JAGER Bruno.

ABSENTS EXCUSES: WITTKOWSKI Nicolas / NEWEL Sabine (procuration à HOUPERT André)

N° 15 – 2023 : BUDGET PRIMITIF 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

	<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>TOTAL</u>
<u>DEPENSES 2023</u>	108 515,00	243 939,00	352 454,00
<u>RECETTES 2023</u>	108 515,00	243 939,00	352 454,00

Délibération certifiée exécutoire,
 Burtoncourt, le **31 MARS 2023**
 Le Maire,

André HOUPERT



Burtoncourt, le 26 Mars 2023.

Le Maire,

André HOUPERT

